

Déclaration des Performances
N° EPO/2.1/V1.07.2013

1 Code d'identification unique du produit type :

EPOGLASS

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Colle réactive améliorée

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société CERMIX, rue de la belle croix, 62240 DESVRES

5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Niveau 3

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le LGAI TECHNOLOGICAL CENTER S.A. a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	E	EN 12004 : 2007 +A1 : 2012
Dégagement de substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	
Adhérence :		
Adhérence initiale par cisaillement	$\geq 2\text{N/mm}^2$	
Adhérence par cisaillement après immersion dans l'eau	$\geq 2\text{N/mm}^2$	
Adhérence par cisaillement après choc thermique	$\geq 2\text{N/mm}^2$	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : M.ARUTKIN

Fonction du représentant de la société : Directeur CERMIX

A DESVRES, le 30 juin 2013





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: Epoglass A

Date de révision: mardi 19 janvier 2016

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Epoglass A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Jointoiment de revêtements céramiques

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CERMIX

Rue de la Belle Croix

62240 Desvres (France)

Tél: +33321101040 — Fax: +33321921982

E-mail: FDS_Cermix@desvres.com — Site web:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145 425 959

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H412 Aquatic Chronic 3

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pitogrammes:



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H315 Skin Irrit. 2:	Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Aquatic Chronic 3:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Conseils de prudence:

P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P333+P313:	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313:	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient:

Alkyl glycidyl ether Résines époxydiques Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	5% - 15%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	25068-38-6 500-033-5 01-2119456619-26 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2
Résines époxydiques	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	55492-52-9 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H411 Aquatic Chronic 2
Masse de réaction de diéthylène glycol dibenzoate, dipropylène glycol dibenzoate et le dibenzoate de triéthylène glycol	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	907-434-8 01-2119535193-44 H412 Aquatic Chronic 3
Alkyl glycidyl ether	< 5%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification:	68609-97-2 271-846-8 01-2119485289-22 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau:	retirer les vêtements souillés, rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire et transporter chez un médecin.
Contact avec les yeux:	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
Ingestion:	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau:	rougeur, douleur
Contact avec les yeux:	rougeur, douleur, mauvaise vision
Ingestion:	diarrhée, migraine, cramps abdominale, somnolence, vomissements
Inhalation:	mal de gorge, toux, souffle court, migraine

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Jointoiment de revêtements céramiques





8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion: /
Point d'ébullition/trajet d'ébullition: /
pH: /
pH 1% dilué dans l'eau: /
Pression de vapeur/20°C: /
Densité de vapeur: non applicable
Densité relative/20°C: /
Aspect/20°C: liquide

Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):	/
Propriétés explosives:	non applicable
Propriétés comburantes:	non applicable
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	pas soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non applicable
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C:	/
Viscosité cinématique, 20°C:	/
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	/

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): /

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité aiguë calculée, ATE orale: /

Toxicité aiguë calculée, ATE dermale: /

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Résines époxydiques	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Masse de réaction de diéthylène glycol dibenzoate, dipropylène glycol dibenzoate et le dibenzoate de triéthylène glycol	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Alkyl glycidyl ether	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LC50 (Poisson): 3.6 mg/L (96h) EC50 (Daphnies): 1.1 mg/L (48h) EC50 (Algues): 9.1 mg/L (48h) NOEC (Algues): 2.4 mg/L (72h)
Alkyl glycidyl ether	NOEC (Poisson): 100 mg/L (96h) NOEC (Daphnies): 500 mg/L (72h)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 3
Solubilité dans l'eau: pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable

Indications supplémentaires: non applicable

15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 3

Composé organique volatil (COV): /

Composé organique volatil (COV): /

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

BCF:	Facteur de bioconcentration
CAS:	Chemical Abstracts Service
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr.:	numéro
PTB:	persistantes, toxiques et bioaccumulables
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Section: 2.2

Numéro de référence MSDS:

ECM-106420,01

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément à la règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: Epoglass B

Date de révision: mardi 19 janvier 2016

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Epoglass B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Jointoiment de revêtements céramiques

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CERMIX

Rue de la Belle Croix

62240 Desvres (France)

Tél: +33321101040 — Fax: +33321921982

E-mail: FDS_Cermix@desvres.com — Site web:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145 425 959

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1C H317 Skin Sens. 1 H411 Aquatic Chronic 2

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pitogrammes:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H302 Acute tox. 4:	Nocif en cas d'ingestion.
H314 Skin Corr. 1C:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Aquatic Chronic 2:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence:

P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331:	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304+P340:	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P333+P313:	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364:	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient:

Acides gras insaturés en C18, dimères, produits de réaction oligomères, acides gras d'huile de tall et triéthylènetétramine
1,3 Cyclohexane diméthaneamine

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Acides gras insaturés en C18, dimères, produits de réaction oligomères, acides gras d'huile de tall et triéthylènetétramine	> 30%	CAS N°: 68082-29-1 EINECS: 500-191-5 Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1 H411 Aquatic Chronic 2
1,3 Cyclohexane diméthaneamine	15% - 30%	CAS N°: 2579-20-6 EINECS: 219-941-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119543741-41 CLP Classification: H302 Acute tox. 4 H312 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1C H317 Skin Sens. 1 H412 Aquatic Chronic 3

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau: retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux:	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
Ingestion:	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau:	mordant, rougeur, douleur, brûlures
Contact avec les yeux:	mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur
Ingestion:	mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac
Inhalation:	migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Jointoiment de revêtements céramiques





8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	220 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	/
Pression de vapeur/20°C:	/
Densité de vapeur:	non applicable
Densité relative/20°C:	0,960 kg/l
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):	/

Propriétés explosives:	non applicable
Propriétés comburantes:	non applicable
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	pas soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non applicable
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C:	260 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C:	271 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	/

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	/
Composé organique volatile (COV):	960,000 g/l

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

tenir séparé d'acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H302 Acute tox. 4:	Nocif en cas d'ingestion.
H314 Skin Corr. 1C:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Skin Sens. 1:	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité aiguë calculée, ATE orale:	1 971,831 mg/kg
Toxicité aiguë calculée, ATE dermale:	/

Acides gras insaturés en C18, dimères, produits de réaction oligomères, acides gras d'huile de tall et triéthylènetétramine	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
1,3 Cyclohexane diméthaneamine	LD50 orale rat: 700 mg/kg LD50 dermale lapin: 1,700 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

1,3 Cyclohexane diméthaneamine	LC50 (Poisson): 130 mg/L (96h) EC50 (Daphnies): 65,4 mg/L (48h) NOEC (Daphnies): 43,9 mg/L (48h) EC50 (Algues): 56,7 mg/L (72h) NOEC (Algues): 13,7 mg/L (72h) EC50 (Microorganismes): > 1000 mg/L (3h)
--------------------------------	--

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 3

Solubilité dans l'eau: pas soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

2735

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 2735 Amines liquides, corrosives, n.s.a., (mélange avec 1,3 Cyclohexane diméthaneamine; Trientine) , 8, III, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 8
Numéro d'identification du danger: 80

14.4 Groupe d'emballage:

III

14.5 Dangers pour l'environnement:

dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.
Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 3
Composé organique volatile (COV): /
Composé organique volatile (COV): 960,000 g/l
Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF: Facteur de bioconcentration
CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

Nr.:	numéro
PTB:	persistantes, toxiques et bioaccumulables
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. **H312 Acute tox. 4:** Nocif par contact cutané.
H314 Skin Corr. 1C: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée. **H318 Eye Dam. 1:** Provoque des lésions oculaires graves. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Section: 2.2

Numéro de référence MSDS:

ECM-106473,00

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément à la règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.